

Cour fédérale



Federal Court

Date : 20220830

Dossier : DES-2-21

Référence : 2022 CF 1377

[TRADUCTION FRANÇAISE]

Ottawa (Ontario), le 30 août 2022

En présence de monsieur le juge Norris

ENTRE :

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

demandeur

et

W.H.

défendeur

ORDONNANCE

VU l'avis de demande modifié, déposé le 8 février 2021, au titre du paragraphe 38.04(1) de la *Loi sur la preuve au Canada*, LRC (1985), c C-5 (la *LPC*), en vue d'obtenir une ordonnance portant sur la divulgation des renseignements visés par l'avis qui a été donné au procureur général du Canada (le PGC) le 4 novembre 2020, en application du paragraphe 38.01(3) de la *LPC*, afin de l'informer que des renseignements sensibles ou des renseignements potentiellement préjudiciables au sens de la *LPC* pourraient être divulgués dans le cadre de l'instance criminelle en cours contre W.H., le défendeur;

ET VU que, selon l'article 38.06 de la *LPC* et le critère établi par la Cour d'appel fédérale dans l'arrêt *Canada (Procureur général) c Ribic*, 2003 CAF 246 [*Ribic*], la Cour est appelée à déterminer si l'opposition du PGC à la divulgation des renseignements en question devrait être confirmée ou si la divulgation d'autres renseignements devrait être autorisée;

ET VU que le PGC a déposé auprès de la Cour des versions caviardées des documents contenant les renseignements sensibles ou potentiellement préjudiciables visés par l'opposition qu'il avait initialement soulevée contre la divulgation de ces renseignements;

ET VU que le PGC a déposé un affidavit énonçant sa thèse initiale en faveur de la non-divulgation des renseignements en question;

ET VU que la Cour a nommé M^e Solomon Friedman comme *amicus curiae* pour l'aider à s'acquitter des obligations que lui impose le régime de l'article 38 de la *LPC*, plus particulièrement l'application du critère de l'arrêt *Ribic*;

ET VU que le défendeur a confirmé, par l'intermédiaire de son avocat, qu'il renonçait à la tenue d'une audience publique en l'espèce, ainsi qu'à son droit de présenter des observations sur l'application du critère de l'arrêt *Ribic* aux renseignements caviardés;

ET VU que, le 31 mai 2021, la Cour a été informée qu'un témoin dans l'instance criminelle souhaitait présenter des observations concernant l'instance introduite sous le régime de l'article 38 de la *LPC*, mais qu'elle a ensuite été informée que ce témoin avait changé d'idée;

ET VU que la Cour a tenu, le 20 mai 2022, une audience à huis clos en l'absence du défendeur et a pris connaissance des observations du PGC et de l'*amicus*;

ET VU que, comme l'*amicus* et le PGC sont parvenus à un accord concernant les renseignements en question, le premier a renoncé à son droit de contre-interroger l'auteur de l'affidavit du PGC;

ET VU que la Cour a tenu compte de l'affidavit du PGC et qu'elle est convaincue qu'il n'est pas nécessaire d'en entendre l'auteur;

ET VU que la proposition conjointe présentée par le PGC et l'*amicus* : (1) fait état des renseignements contenus dans les documents caviardés qui, de l'avis du PGC, peuvent maintenant être décaviardés et divulgués; (2) propose la substitution de mots ou la fourniture de résumés concernant les renseignements qui ne devraient pas être divulgués; et (3) confirme que le caviardage des renseignements qui demeurent caviardés est justifié selon le critère de l'arrêt *Ribic*;

ET VU que, après l'audience à huis clos en l'absence d'une partie, le PGC a confirmé que certains des renseignements caviardés dans le document PGC0001 (page 96) et le document PGC0002 (page 2) seront également décaviardés;

ET VU que, indépendamment de la proposition conjointe de l'*amicus* et du PGC, la Cour doit décider — conformément aux dispositions législatives ainsi qu'à la jurisprudence applicable — s'il convient de confirmer l'interdiction de divulgation des renseignements caviardés qui restent : voir *Canada (Procureur général) c Meng*, 2020 CF 844 au para 71;

ET VU que la Cour souscrit à la position conjointe du PGC et de l'*amicus* — plus particulièrement en ce qui a trait à l'autorisation de divulguer d'autres renseignements par substitution de mots ou au moyen de résumés (selon les instructions énoncées à l'annexe A de la

présente ordonnance) et aux demandes de non-divulgence du PGC qui ne sont pas contestées par l'*amicus* (selon les instructions énoncées à l'annexe B de la présente ordonnance);

LA COUR REND L'ORDONNANCE suivante :

1. En vertu du paragraphe 38.06(2) de la *LPC*, la divulgation des autres renseignements figurant à l'annexe A est autorisée.
2. En vertu du paragraphe 38.06(3) de la *LPC*, l'interdiction de divulgation des renseignements qui demeurent caviardés et qui sont énumérés à l'annexe B est confirmée.
3. Les avocats du PGC et l'*amicus* doivent se consulter en vue de préciser les passages de la version publique des annexes A et B de la présente ordonnance qu'ils jugent nécessaire de caviarder.

« John Norris »

Juge

ANNEXE A

~~TRÈS SECRET~~

[Les pièces n'ayant pas de version française officielle, les traductions suivantes sont fournies par courtoisie et n'ont pas valeur officielle.]

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
PGC0001 (pièces 1A à 1L)	Page 23 Décaviarder « pour diverses organisations »
	Page 95 Décaviarder « qui était le sujet d'une enquête relative à la sécurité nationale » [REDACTED]
	Page 96 Remplacer « [REDACTED] » par « lié à une question qui avait été portée à l'attention du SCRS »
	Page 96 Remplacer « [REDACTED] » par « un agent du SCRS »
	Page 96 Décaviarder « qui était l'une des cibles mentionnées dans le rapport » [REDACTED]
	Page 211 Remplacer « [REDACTED] » par « à un employé du SCRS »
	Page 223 Décaviarder « Elle croit que le SCRS a pris connaissance de leur relation en août »
	Page 223 Remplacer « [REDACTED] » par « Elle a affirmé qu'elle avait fourni des renseignements au SCRS »
	Page 223 Remplacer « [REDACTED] » par « Elle a affirmé qu'elle avait fourni des renseignements au SCRS »

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
	Page 358 Décaviarder « En septembre 2015 [...], puis en [...] et en »
	Page 358 Décaviarder « ils y étaient »
	Page 358 Décaviarder le « A ».
	Page 358 Remplacer le passage caviardé (« ██████████ ») par « Il est revenu et m'a communiqué des renseignements confidentiels concernant mon fils qui avaient été portés à l'attention du SCRS »
	Page 830 Remplacer le passage caviardé (« ██████ ») par « autre organisation ».
	Page 940 Remplacer « ██████████ » par « à un employé du SCRS »
	Page 950 Décaviarder « SCRS [...] elle est rentrée à la maison » ██████████
	Page 950 Décaviarder « elle s'est sentie obligée de les laisser entrer » ██████████

ANNEXE A

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
	Page 950 Remplacer « [REDACTED] » par « Elle a affirmé qu'elle avait fourni des renseignements au SCRS »
	Page 950 Décaviarder « Tevis était surveillé » [REDACTED]
	Page 950 Décaviarder « la surveillance de Tevis » [REDACTED]
	Page 950 Décaviarder « [...] pour obtenir de plus amples renseignements pour le SCRS »
	Page 950 Décaviarder « Tevis a-t-il des couteaux? Oui » [REDACTED]
	Page 960 Décaviarder « Elle croit que [...] relation en août »
	Page 960 Remplacer « [REDACTED] » par « Elle a fourni des renseignements au SCRS »
	Page 960 Remplacer « [REDACTED] » par « Elle a fourni des renseignements au SCRS »
	Page 1214 Remplacer « [REDACTED] » par « une personne qui avait été portée à l'attention du SCRS »
	Page 1274

ANNEXE A

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
	<p data-bbox="390 269 1879 329">Remplacer « [REDACTED] » par « informer les OPS de l'existence d'une personne qui avait été portée à leur attention »</p> <p data-bbox="390 407 1879 467">Page 1274 Remplacer « [REDACTED] » par « un agent du SCRS »</p> <p data-bbox="390 516 1879 576">Page 1274 Décaviarder l'année « 2016 » [REDACTED]</p> <p data-bbox="390 625 1879 685">Page 1282 Remplacer par « Elle a fourni des renseignements au SCRS »</p>
PGC0002 (pièce 2)	<p data-bbox="390 724 1879 784">Page 1 Remplacer « [REDACTED] » par « qui avait été portée à l'attention du SCRS »</p> <p data-bbox="390 833 1879 893">Page 2 Remplacer « [REDACTED] » par « lié à une question qui avait été portée à l'attention du SCRS »</p> <p data-bbox="390 941 1879 1002">Page 2 Remplacer « [REDACTED] » par « un agent du SCRS »</p> <p data-bbox="390 1050 1879 1110">Page 2 Remplacer « [REDACTED] » par « qui a mentionné »</p>
PGC0003 (pièce 8)	<p data-bbox="390 1170 1879 1230">Page 4 Décaviarder « Et le SCRS [...] elle est rentrée à la maison » [REDACTED]</p>

ANNEXE A

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
	<p>Page 4 Décaviarder « elle s'est sentie obligée de les laisser entrer » [REDACTED]</p> <p>Page 4 Remplacer « [REDACTED] » par « Elle a fourni des renseignements au SCRS »</p> <p>Page 4 Décaviarder « Tevis était surveillé » [REDACTED]</p> <p>Page 4 Décaviarder « la surveillance de Tevis » [REDACTED]</p> <p>Page 4 Décaviarder « [...] pour obtenir de plus amples renseignements pour le SCRS »</p> <p>Page 4 Décaviarder « Tevis a-t-il des couteaux? Oui » [REDACTED]</p>
PGC0004 (pièces 9A à 9F)	Page 9 Décaviarder « pour diverses organisations »
PGC0006 (pièce 12)	<p>Page 158 Décaviarder [REDACTED] « 2016 » [REDACTED]</p> <p>Page 176 Décaviarder « Service canadien du renseignement de sécurité » [REDACTED]</p>
PGC0007 (pièce 13)	Page 41 Décaviarder « GONYOU-MCLEAN » [REDACTED]

ANNEXE A

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
PGC0012 (pièce 18)	<p>Page 45 Remplacer « ██████████ » par « Selon Tamara, elle avait fourni des renseignements au SCRS »</p> <p>Page 45 Remplacer « ██████████ » par « William savait que Tamara avait parlé au SCRS »</p> <p>Page 45 Décaviarder « Le SCRS n'était pas au courant de la relation amoureuse entre Willi et Tamara et ne savait pas que Willi avait transmis des documents confidentiels à Tamara »</p>
PGC0015 (pièce 5)	<p>02:24:40 – 02:24:43 Décaviarder tous les éléments caviardés sauf « ██████████ »</p> <p>41:50 – 42:35 Décaviarder « deux enquêteurs »</p> <p>41:50 – 42:35 Remplacer « ██████████ » par « ils étaient à l'extérieur de chez moi »</p> <p>42:38 – 42:40 Décaviarder</p> <p>43:01 – 43:09 (1) Remplacer par « Elle a affirmé qu'elle avait fourni des renseignements au SCRS »</p> <p>02:12:51 – 02:12:54 Remplacer par « Elle a affirmé qu'elle avait fourni des renseignements au SCRS »</p>

ANNEXE A

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
	02:24:16 – 02:24:51 Décaviarder tous les éléments caviardés sauf « [REDACTED] »
	43:33 – 45:43 « [REDACTED] » Remplacer par « J'ai fourni des renseignements au SCRS »
	43:16 – 43:30 Remplacer par « Je crois qu'il y avait un tournoi de golf le vendredi et que Will y était invité. »
	45:05 – 45:21 « [REDACTED] » Remplacer par « J'ai fourni des renseignements au SCRS pendant un certain temps »
	02:25:47 – 02:25:48 Décaviarder
	02:25:56 – 02:26:00 Remplacer par « Le SCRS a découvert la relation entre Tamara et William »
	02:26:14 – 02:27:16 Remplacer par « - [...] vous avez fourni des renseignements au SCRS »
	02:27:22 – 02:27:33 Remplacer par « Vous avez fourni des renseignements au SCRS pendant un certain temps »

ANNEXE A

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages et résumés proposés conjointement par le PGC et l'ami de la cour
	<p>02:29:03 – 02:29:25</p> <p>Remplacer « [REDACTED] » par « [...] que ces deux éléments ne sont pas liés et que la lettre du SCRS n'avait rien à voir avec le fait que vous avez fourni des renseignements au SCRS »</p> <p>Décaviarder « -Non, ils n'ont jamais su que, euh, euh, ils ne savaient pas que je fréquentais Will. Et ils n'ont que, ils se sont moqués de moi à quelques reprises lors de nos sorties parce que j'étais timide la fois où ils sont arrivés et j'ai refusé de les laisser entrer.</p> <p>-C'est parce que Will était à l'arrière -Ouais [...] »</p> <hr/> <p>02:27:50 – 02:28:14</p> <p>Remplacer par : « - [...] pendant que vous fournissiez des renseignements au SCRS » -la lettre est datée de 2016. -Très bien. Donc, ils ne savaient pas que vous aviez cette lettre [...] »</p>
PGC0016 (pièce 6)	<p>11:08 – 11:12</p> <p>Remplacer par « un employé du SCRS »</p> <hr/> <p>11:16 – 11:20</p> <p>Décaviarder</p>
PGC0017 (pièce 7)	Décaviarder tout

ANNEXE B

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages non contestés
	<p data-bbox="394 362 751 427">Page 4 « [REDACTED] »</p> <p data-bbox="394 475 751 540">Page 4 « [REDACTED] »</p> <p data-bbox="394 589 751 654">Page 4 « [REDACTED] »</p> <p data-bbox="394 703 751 768">Page 4 « [REDACTED] »</p>
PGC0004 (pièces 9A à 9F)	<p data-bbox="394 805 653 870">Page 19 Tous les caviardages</p> <p data-bbox="394 886 653 951">Page 20 Tous les caviardages</p> <p data-bbox="394 967 653 1032">Page 24 Tous les caviardages</p> <p data-bbox="394 1049 653 1114">Page 48 Tous les caviardages</p> <p data-bbox="394 1130 653 1195">Page 86 Tous les caviardages</p> <p data-bbox="394 1211 653 1276">Page 361 Tous les caviardages</p>
PGC0005 (pièce 11)	Tous les caviardages
PGC0006 (pièce 12)	Tous les éléments caviardés sauf ceux figurant dans le tableau de la position conjointe du PGC et de l'ami de la cour

ANNEXE B

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages non contestés
PGC0007 (pièce 13)	Tous les éléments caviardés sauf ceux figurant dans le tableau de la position conjointe du PGC et de l'ami de la cour
PGC0008 (pièce 14)	Tous les caviardages
PGC0009 (pièce 15)	Tous les caviardages
PGC0010 (pièce 16)	Tous les caviardages
PGC0011 (pièce 17)	Tous les caviardages
PGC0013 (pièce 3)	Tous les caviardages
PGC0014 (pièce 4)	Tous les caviardages
PGC0015 (pièce 5)	44:00 – 44:44
	Tous les caviardages
	43:36 – 43:49
	Tous les caviardages
	43:53
	Tous les caviardages
	49:24 – 49:26
	Tous les caviardages
2:21:51 – 2:21:52	
Tous les caviardages	
02:24:16 – 02:24:51	
« ██████████ »	

ANNEXE B

~~TRÈS SECRET~~

Numéro du PGC	Décaviardages non contestés
	47:48 – 48:21 Tous les caviardages
	48:28 – 48:38 Tous les caviardages
PGC0018 (pièce 10)	Tous les caviardages